



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TPE et PME

Question écrite n° 95986

Texte de la question

M. Julien Dive interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'efficacité du dispositif de prime embauche PME, actif depuis le mois de février 2016. Si les PME, et plus spécifiquement les start-ups, jouissent en France d'un environnement favorable à leur développement, avec des incitations à l'entrepreneuriat ou des initiatives comme la French Tech, force est de constater que ces efforts doivent être approfondis, car de trop nombreuses PME continuent de rencontrer des difficultés lorsqu'il s'agit d'embaucher. Cette prime trimestrielle à l'embauche ne concerne que les emplois créés entre le 18 janvier et le 31 décembre 2016, or les entreprises ont besoin de dispositifs pérennes qui leur donnent plus de visibilité et leur permettent ainsi d'anticiper. L'idée de prime répond à une logique qui alourdit la trésorerie, alors qu'une mesure telle que la baisse des charges pour les entreprises qui emploient serait plus adaptée aux besoins exprimés par les entrepreneurs. Il lui demande de préciser les premiers résultats de cette prime en termes d'embauches et d'entreprises bénéficiaires, et d'indiquer les pistes d'amélioration envisagées par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95986

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4369

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)